

**Arrêté du 19 décembre 2016 portant cessation de fonction et nomination
(régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal d'instance de Paris 2ème arrondissement
NOR : JUSB1637981A**

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu la décision des chefs de cour de Paris en date du 7 décembre 2016, portant délégation au tribunal d'instance de Paris 2ème arrondissement ;

Vu l'arrêté du garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 9 décembre 2016, portant renouvellement de délégation au tribunal d'instance de Paris 2ème arrondissement ;

ARRÊTE

Article 1

M. Jean-François JEREZ, greffier principal, au tribunal d'instance de Paris 17ème arrondissement, délégué par décision des chefs de cour de Paris en date du 7 décembre 2016 et par arrêté du garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 9 décembre 2016, est nommé pour la période du 2 janvier au 30 juin 2017, à titre exceptionnel, en qualité de régisseur intérimaire au tribunal d'instance de Paris 2ème arrondissement.

Article 2

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Paris en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 19 décembre 2016.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation la chef du bureau des carrières
et de la mobilité professionnelle,

Marie-Noëlle DEHOUCK